RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2e Circonscription des Vosges (Saint-Dié)



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 4 Mars 1973

CANDIDAT DE L'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un choix décisif, capital !

Il s'agit de dire si l'on veut changer de régime, aller tout droit à la démocratie populaire, c'est-à-dire établir le système de derrière le rideau de fer, qui règne à Prague ou à Moscou, **ou bien conserver le régime de liberté, celui qui a porté la France en tête des Nations Européennes pour le développement économique, culturel et social et qui pourra encore progresser demain** pour faire accéder tous les Français et les Françaises à une société toujours meilleure pour les humbles, les vieux, les mal payés, les handicapés physiques ou les abandonnés du sort.

Dans la circonscription de Saint-Dié, la chose est claire :

D'un côté, un pôle unique, le communisme et le crypto-communisme, c'est bonnet rouge et rouge bonnet !

De l'autre côté, Maurice LEMAIRE, un homme sincère ayant fait ses preuves depuis 22 ans, pionnier de l'expansion industrielle et économique, **qui a créé plus de 9.000 emplois dans sa circonscription** et qui a conquis de haute lutte la **mise en service prochaine (pour fin 1975) du tunnel de Sainte-Marie.** Ce projet assure un destin exceptionnel à toute la région de Saint-Dié, pour la population de tout âge et de toute condition.

Ainsi, Maurice LEMAIRE, **un homme de réformes,** sachant harmoniser l'intérêt national et l'intérêt régional doit **rassembler** sous son nom **tous les anti-communistes.**

Nous poursuivons le chemin qui monte avec Maurice LEMAIRE et son suppléant Jean-François SAGLIO, jeune ingénieur en chef du Corps des Mines, connaissant tous les problèmes économiques et digne compagnon de route pour l'Ancien qu'il épaule de sa force juvénile et puissante.

Vous aurez ainsi des résultats décisifs.
Vous aurez la liberté, la justice et la fraternité.

Maurice LEMAIRE et Jean- François SAGLIO peuvent promettre car ils sont forts de ce que la majorité vient de faire et que Maurice LEMAIRE a démontré dans sa circonscription.

Ce qu'ils disent est simple et ils le résument ainsi :

Nous pouvons dire aujourd'hui aux **personnes âgées** que nous doublerons leur allocation vieillesse dans les cinq ans qui viennent, et elles nous croirons parce qu'elles savent que **nous l'avons déjà fait au cours de la législature qui s'achève.**

Nous pouvons promettre aux agriculteurs que nous édifierons avec eux une économie agricole moderne et prospère, fondée sur la consolidation de l'entreprise familiale. Et ils nous croiront parce que nous avons fait voter et appliquer les lois d'orientation, développé le marché commun agricole, encouragé l'élevage, favorisé la concertation avec la profession, aidé les jeunes les plus dynamiques à rester à la terre. Nous poursuivrons notre action dans ce sens. **Les agriculteurs deviendront pleinement des citoyens à part entière.**

Nous pouvons promettre aux commerçants et aux artisans, d'aider les uns à surmonter leurs difficultés, les autres à prospérer. Et ils nous croiront parce que nous avons déjà amélioré leur régime d'assurances sociales et de retraites, créé une aide aux plus modestes qui se retirent, rapproché leur régime d'imposition de celui des salariés, qu'enfin nous voterons des projets de loi d'orientation du commerce et de l'artisanat qui seront discutés par le Parlement dès la prochaine session.

Le retard qui subsiste encore pour faire des commerçants et des artisans, des participants indispensables à l'équilibre humain dans la nation sera comblé : nous le prouverons.

Nous pouvons dire aux travailleurs que le problème des bas salaires et de l'amélioration des conditions de travail est pour nous une grande obligation que nous respecterons. Et ils nous croiront parce que **nous avons créé le SMIC qui a progressé de 40 % en trois ans, généralisé la mensualisation,** renforcé la politique contractuelle, réduit la durée maximale du travail, installé la formation professionnelle tout au long de la carrière. **Le monde du travail dans l'industrie restera la clé de voûte de notre économie. Il aura voix au chapitre dans la concertation nécessaire avec les responsables au plus haut niveau.**

Nous pouvons dire aux cadres que nous leur garantissons une place grandissante dans la vie des entreprises, parce que nous avons déjà pris les premières mesures législatives qui consacrent leur rôle et facilitent **leur accession aux plus grandes responsabilités et que nous garantissons leur régime de retraite.**

Nous pouvons dire aux femmes que nous assurerons **leur accès à tous les emplois,** que nous établirons **un contrat de progrès pour les familles,** allocations diverses, aide aux élèves, bourses, etc... Et elles nous croiront parce que **nous venons d'établir l'égalité de leurs salaires avec ceux des hommes,** de moderniser le **statut du mariage, d'assurer leur place** dans la direction du foyer.

Nous pouvons dire enfin aux jeunes que la France que nous construisons sera bientôt la leur et qu'ils participeront, dès 19 ans, à sa vie politique. Et ils nous croiront parce que nous avons permis de **tripler en quinze ans le nombre des étudiants,** fait du budget de l'Éducation Nationale le premier budget de l'État, développé la **formation permanente** et **facilité le placement des jeunes.** Ils nous croiront aussi parce que tous nos grands choix sont ceux **d'un pays dynamique et tourné vers l'avenir.**

Ainsi notre volonté est guidée par l'espérance.

Tout ce programme nous le ferons dans l'ordre et dans le calme.

Comme en 1968, nous maintiendrons les libertés républicaines.

Vous choisirez de faire avec nous, sur le chemin d'une France plus libre, plus prospère, plus fraternelle, un nouveau bond en avant.



Maurice LEMAIRE

Député sortant — Ancien Ministre

Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire en 1914 - 1918.
Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire en 1939 - 1945.
Commandeur de la Légion d'Honneur pour faits de Guerre exceptionnels au titre de la Résistance.

Croix de Guerre 1914 - 1918 avec palme - 5 citations.
Croix de Guerre 1939 - 1945 avec palme - 1 citation.
Croix de Guerre Belge 1914 - 1918 avec palme.

Remplaçant éventuel :

Jean-François SAGLIO

Ingénieur en chef des Mines.
Directeur au Ministère de l'Environnement.
Lieutenant de Réserve.
Croix de la Valeur Militaire avec 1 citation.

vu le candidat,

SODILOR Saint-Dié